

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2011)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SVO - Société vaudoise des officiers

Case postale 3906 - 1002 Lausanne

Tous aux urnes cet automne

Col EMG Philippe Masson

Président SVO

Les élections fédérales du 22 octobre prochain seront passionnantes à plus d'un titre tant les enjeux à court, mais surtout à long terme sont importants. Alors que nos voisins naviguent au jour le jour, empêtrés dans des problématiques pourtant prévisibles, c'est aujourd'hui et non demain que de vraies décisions doivent être prises dans notre pays en matière d'approvisionnement énergétique, de sécurité sociale ou de sécurité tout court pour ne citer que quelques-uns des thèmes à empoigner.

Or on ne peut guère se réjouir ou se satisfaire des résultats obtenus au cours des dernières législatures marquées souvent d'avantage par l'intérêt partisan et immédiat que par celui, supérieur, de la nation ou le courage visionnaire; ce n'est dès-lors pas un hasard si, dans bien des domaines, le pays se retrouve aujourd'hui au pied du mur.

Le 22 octobre nous aurons le choix, le privilège envié par tant d'Etats moins démocratiques, d'élire notre députation cantonale aux Chambres fédérales; il ne tient qu'à nous de choisir des femmes et des hommes ayant d'abord pour objectif l'intérêt général et le bon accomplissement des tâches essentielles de l'Etat.

Liste des officiers candidats aux élections nationales¹

Parti	Grade	Nom Prénom	Lieu
Libéral	lt col	Cédric Barde	
Libéral	cap	Nicolas Leuba	
Libéral	plt	Dominique Bonny	
UDC	col EMG	Denis Rubattel	
UDC	lt col	Pierre-Alain Karlen	
UDC	plt	Eric Bonjour	
Radical	cap	Pierrette Roulet-Grin	
Radical	lt col	Bernard Nicod	
Verts libéraux	cap	Jacques-André Haury	
Eco 2	cap	Charles-Denis Perrin	
PBD	br	Martin Chevallaz	
PBD	col EMG	François Monney	
PBD	col	Luc Monnier	

¹Etat au jour du bon à tirer: 7.08.2011.

Défense

SVO - Société vaudoise des officiers

Case postale 3906 - 1002 Lausanne

Manifestations SVO – Automne 2011

Lundi 5 septembre dès 18h15	STAMM SVO LAUSANNE Café du Grütli, 1 ^{er} étage - Lausanne	Information – www.svovd.ch *
Vendredi 9 septembre à 9h30	FORUM SÉCURITÉ CHABLAIS 2011 Univers@lle - Châtel-St-Denis	Inscription / Informations - www.svovd.ch *
Samedi 10 septembre à 8h30	TIR INTERNATIONAL DE L'AMITIÉ Berner GE	Inscription / Informations - www.svovd.ch *
Dimanche 11 septembre dès 10h30	PARTICIPATION À LA 16ÈME ROUTE GOURMANDE Environs de Montreux	Inscription / Informations - www.svovd.ch *
Samedi 24 septembre de 08h30 à 12h	TIGRE - TIR INTERGROUPEMENTS DE LA SVO Chamblon – Stand de tir	Inscription / Informations - www.svovd.ch *
Vendredi 30 septembre de 10h-14h30	RAPPORT ANNUEL DE LA BR INF MONT 10 Rolex Learning Center – Lausanne	Inscription / Informations - www.svovd.ch *
Samedi et dimanche 8 & 9 octobre	SORTIE EXTRA-MUROS DE LA SVO NORD (VOYAGE THEMATIQUE) Colombey-les-deux-Eglises	Inscription / Informations - www.svovd.ch *
Mercredi 12 octobre de 18h30-21h	LA MENACE CYBERNÉTIQUE UN VRAI DÉFI POUR NOTRE SOCIÉTÉ, NOTRE ÉCONOMIE ET NOTRE SÉCURITÉ Verte-Rive – Pully	Inscription / Informations - www.svovd.ch *
Lundi 5 décembre dès 18h15	STAMM SVO LAUSANNE Café du Grütli, 1 ^{er} étage - Lausanne	Information – www.svovd.ch *

*Les descriptifs complets des manifestations (talons d'inscription y compris) se trouvent sur la première page de notre site internet (www.svovd.ch)

Défense

SVO - Société vaudoise des officiers

Case postale 3906 - 1002 Lausanne

185^e anniversaire de la SVO

« La sécurité dans la tourmente » : une fin en apothéose au château de Morges

Pour le comité SVO : maj Pierre Streit et cap Gérald Mermod

Après une année 2010 que l'on peut qualifier de difficile, notre armée se retrouve dans une sorte de secteur d'attente ... dans l'attente que la dimension politique lui assigne enfin un contrat opérationnel clair. En attendant c'est donc un exercice difficile que notre armée vient de vivre ... de graves problèmes logistiques qui ont conduit l'armée au bord du.... « *grounding* » et qui ne sont pas totalement résolus aujourd'hui, des problèmes avec les projets technologiques et informatiques, problèmes avec la milice et surtout un manque cruel de cadres. En clair, 2010 aura été une année critique. Pourtant, chaque inspection et chaque visite permettent de constater des réalités bien éloignées des problèmes précités, celle de la troupe.

Une troupe motivée, bien instruite, bien équipée lorsqu'elle dispose de son matériel... une troupe qui a envie de faire son travail et de bien le faire. Celles et ceux qui remplissent leurs obligations militaires aujourd'hui le font aussi bien si ce n'est mieux que leurs aïeux l'avaient fait lorsqu'ils étaient eux-mêmes soldats. Chez ces jeunes, il y a une vo- lonté, un sens du devoir qui ne fera pas plaisir à ceux qui déniennent à notre population le droit d'assumer sa sécurité, à ceux qui déniennent au citoyen de ce pays le droit d'être un acteur de sa propre sécurité.

Notre armée assume les missions au quotidien en termes d'engagements, dans des conditions rendues difficiles par des choix douteux dans certains domaines et par le cruel manque de ressources financières. Le dernier exemple en date est l'engagement au profit du canton de Vaud lors du sommet de la Francophonie ... où chaque prestation a été fournie là et quand l'autorité civile l'a voulu, sans accident, sans incident. Oui, ceci est la face positive des choses et on ne le répétera jamais assez : l'armée de milice, ça fonctionne !

L'heure de vérité a sonné pour ce qui est des deux actes fondamentaux du Conseil fédéral en matière de politique de sécurité pour les 10 prochaines années, le rapport sur la politique de sécurité et le rapport sur l'armée. Au vu des options que ce dernier privilégie, c'est aussi l'heure du système de milice qui a sonné; ce dernier ne survivrait pas à l'introduction d'une mise sur pieds et/ou d'un recrutement sélectif de ses soldats, sélection injuste et discriminatoire mais incontournable pour réduire les effectifs afin de rentrer dans le cadre financier insuffisant voulu par le Conseil fédéral. Nous y reviendrons.

Le rapport sur la politique de sécurité a le mérite d'exister mais son inconvénient majeur est de ne pas générer les inputs stratégiques indispensables, ce qui crée de lourdes incertitudes au sein même du rapport sur l'armée. La principale faiblesse de ce rapport réside dans l'absence de vision stratégique; on peine à percevoir la vision du Conseil fédéral à l'horizon 2020 en matière sécuritaire.

Et pourtant la Suisse n'est pas la seule à s'interroger sur l'avenir de sa politique de sécurité. Les autres pays du Vieux Continent vivent eux aussi une profonde remise en question de leur

politique de sécurité, et de leurs armées plus particulièrement. Les tendances globales en Europe sont les suivantes :

- La professionnalisation. L'Allemagne a abandonné la conscription au mois de juillet 2011.
- La diminution drastique des effectifs.
- La diminution des moyens lourds (-40% au Royaume-Uni par exemple).
- L'augmentation des capacités de transport aérien.
- La spécialisation des savoirs.
- L'augmentation des forces spéciales du type DRA 10.
- Le renforcement significatif de la capacité d'anticipation au moyen d'un renseignement performant.

En clair, on fait moins mais mieux ... ce qui démontre à l'évidence une réalité réjouissante, l'Europe a atteint un degré de pacification jamais connu dans son histoire récente pourtant mouvementée.

On observe aussi que les choses bougent aussi sur le plan stratégique; ce sont par exemple la nouvelle « Entente cordiale » militaire entre la France et le Royaume-Uni ou encore la volonté de l'OTAN de signer un accord de coopération avec la Russie dans le domaine de la défense anti-missiles, volonté exprimée lors du dernier sommet de Lisbonne. Il est donc évident que l'environnement se modifie, que les champs de force bougent, et que de ce fait le positionnement de la Suisse s'en trouve affecté. Tout est donc bien dans un monde parfait ... vraiment ?

Les dépenses liées à l'armement n'ont jamais été aussi élevées dans le monde pour atteindre en 2009 plus de 1500 milliards de francs soit une augmentation de 40% au cours des 10 dernières années. Il est donc clair que l'on assiste à deux courants contradictoires; d'un côté un continent européen largement pacifié (à de notoires exceptions telle que par exemple la région du Caucase) et de l'autre une formidable course à l'influence mondiale que se livrent actuellement les Etats-Unis d'Amérique, l'Inde, le Brésil et la grande puissance émergente, la Chine.

Et la Suisse ?

Lovée au milieu du Continent européen, îlot sécuritaire, membre d'aucune alliance, elle continue son bonhomme de chemin ... en menant sa propre réflexion qui se distancie de manière significative des voies suivies par ses voisins européens. Elle se débat dans des querelles de chiffres et de budgets sans véritablement savoir à quel destin sécuritaire elle aspire. Cette valse-hésitation a pour conséquence de voir apparaître, comme les champignons au printemps, des groupuscules de pression comme tel que « Giardino » qui réclame un retour à l'armée 61... ou encore alimente la volonté de certains de lancer une initiative pour une sécurité nationale crédible ... bref, on perd de vue l'objectif et on se perd en conjectures plus ou moins politiques.

Un ambassadeur italien a dit un jour lors d'une réception avec un sourire poli : « Imaginons que la Suisse soit menacée par un pays d'Afrique du Nord. Si nos radars détectent une fusée qui

file vers Berne, à qui devons-nous téléphoner ? » Aucun accord de défense digne de ce nom n'a été conclu avec ceux qui peuvent nous aider en cas de coup dur. Neutralité oblige. Le commandant des Forces aériennes a mis en lumière ce problème, avec le succès que l'on sait; tout au plus l'a-t-on traité d'utopiste. Il est grand temps de se réinterroger sur notre destin sécuritaire.

Le rapport sur la politique de sécurité adopté par le Conseil fédéral constitue le cadre à l'intérieur duquel peut évoluer le développement de l'armée. En termes militaires, on peut le comparer à une appréhension du problème et aux lignes directrices. Le rapport sur l'armée recouvre ainsi les prochaines activités de planification relatives à son développement. Il sera suivi des concepts détaillés qui traitent de l'organisation de l'instruction, de l'obligation de servir, des emplacements et de bien d'autres questions.

Concrètement, le rapport sur l'armée contient aussi une évaluation de la situation ainsi que l'intention, avec des lignes directrices, pour l'élaboration des concepts. Un chemin séquentiel a été choisi pour adapter les prestations aux menaces et aux dangers. Ceux-ci constituent la base permettant d'évaluer la vulnérabilité d'ouvrages, de réseaux ou de fournisseurs d'énergie par exemple. C'est sur ces bases que l'on définit les actions ou contributions que l'armée devrait fournir.

Celles-ci sont de trois ordres, rappelons-le :

- Aider;
- Protéger;
- Combattre.

Ces actions débouchent sur les prestations possibles de l'armée qui se mesurent dans les dimensions de l'espace, de la force et du temps. Le profil des prestations (voir figure) constitue la base de la planification à moyen terme de l'armée; les engagements non planifiables sont les engagements accomplis lors de catastrophes naturelles, d'attentats terroristes ou si des sommets internationaux sont fixés à court terme. Ils exigent une disponibilité accrue des formations adéquates, en d'autres termes, les hommes doivent être disponibles en quantité suffisante et être complètement équipés en matériel.

Les autres engagements peuvent être préparés; encore faut-il que le délai de préalerte permette d'acquérir les matériels (par exemple du matériel de guerre, des chars, des avions, etc...), l'instruction et de lever les troupes nécessaires pour fournir les prestations demandées; si certains équipements peuvent être achetés ou produits en tout temps et partout, l'acquisition des autres exige des délais et des conditions politiques particulières ne pouvant être garanties en tout temps. En clair cela signifie que certains matériels doivent être disponibles en temps de paix déjà.

L'appui aux autorités civiles pour un événement extraordinaire nécessite tout ou partie des moyens indiqués dans les zones vertes et bleues, renforcé par des formations figurant dans la zone rouge, en plus des prestations de base nécessaires.

Ce profil de prestations est un acquis essentiel du rapport sur l'armée. Il donne des éclaircissements sur ce que l'armée doit être capable de fournir, avec quels moyens et dans quel laps de temps. Le profil de prestations de l'armée n'a encore jamais été défini avec autant de précision, et cela vaut aussi pour l'aspect quantitatif. Demeure la question clef des ressources financières ou humaines. Selon la volonté du Conseil fédéral exprimée dans son rapport, l'armée doit, de façon durable :

- Etre en mesure de garantir en permanence le maintien de la compétence de défense avec un système global qualitativement bon, quantitativement minimal mais solide, regroupant au total 22'000 militaires au sol et dans l'espace aérien.
- Appuyer les autorités civiles¹ elles doivent faire face à de

graves menaces pesant sur la sécurité intérieure ou à d'autres situations d'exception au sol et dans l'espace aérien avec un effectif pouvant atteindre jusqu'à 35'000 militaires.

- Contribuer en permanence à la sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien.
- Etre capable, en cas de catastrophe ou de situation d'urgence, de se mettre dans un délai de quelques jours à la disposition des autorités civiles ou de fournir tout aussi rapidement des contributions dans le cadre de l'aide humanitaire.
- Appuyer des missions internationales pour la paix, sous forme de contingents armés, de militaires ou de petits détachements non armés par la fourniture de contributions de haute qualité ainsi que de prestations de niche, par exemple dans les domaines du transport aérien ou de la logistique.

Selon le Conseil fédéral, cette liste des missions de l'armée correspondrait donc à un effectif réglementaire de 80'000 militaires. Comme l'a démontré le Rapport complémentaire du 28 mars 2011 demandé par le Conseil des Etats, cette variante réduite paraît cependant actuellement difficilement compatible avec notre système de milice et présente un rapport coûts-prestations défavorable.

Sur le plan financier, le Conseil fédéral prévoit d'allouer à l'armée un budget de 4,4 milliards de francs jusqu'en 2015. Avec ce montant, il faut parvenir à équiper complètement les formations prévues pour l'engagement. C'est la seule façon de garantir leur capacité d'engagement dans l'appui aux autorités civiles.

Or les problèmes commencent avant tout là, puisque l'on sait par avance que ce budget ne suffira pas. Cette incohérence s'explique notamment par le fait que le Conseil fédéral a fixé un plafond des dépenses indépendamment du profil de prestations. En un mot comme en cent, les prestations voulues pourtant par le Conseil fédéral ne peuvent pas être apportées avec une enveloppe de 4,4 milliards par an. Au pied du mur aujourd'hui déjà, le DDPS évalue les possibilités d'économies supplémentaires et montre les répercussions qu'auraient ces nouvelles coupes sur le profil de prestations de l'armée. C'est l'objet de l'annonce fracassante faite à fin 2010 et visant à dégager 1 milliard (mille millions) de francs d'économie :

- Renonciation à un équipement complet et généralisé des formations prévues pour appuyer les autorités civiles :
- Abaissement du niveau d'équipement et du niveau technologique
- Renonciation à la remise en état des biens immobiliers à assainir
- Fermeture d'emplacements et d'infrastructures
- Désaffectations massives
- Forte diminution de l'effectif de l'armée
- Modification des modèles de services et réduction considérable du nombre de jours de service (jusqu'à 1 mois)
- Réduction des moyens de défense contre une attaque militaire, notamment les chars et l'artillerie
- Examen des prestations de soutien des activités civiles

En clair ça va faire mal ... très mal ...; d'une part, une partie des mesures n'est pas en adéquation avec la vision stratégique; d'autre part certaines préjugent de la structure de la future armée pouvant même, nous le répétons, conduire à l'agonie par asphyxie du système de milice.

Dans ce contexte, deux facteurs clefs doivent faire l'objet d'une attention particulière car ils constituent les piliers essentiels du futur modèle.

1. Le capital humain, la milice

Aucun modèle, aucune organisation si évoluée soit-elle ne peut se passer de se préoccuper en premier lieu de son capital humain, la milice. Il s'agit du seul modèle de servir qui fait sens à court et moyen terme dans notre pays.

Le système a fait ses preuves et aujourd'hui comme hier, le peuple lui maintient son soutien, dans son âme et dans ses tripes. Contentons-nous de rappeler sa flexibilité; la milice permet de maintenir en permanence en service le nombre nécessaire et suffisant de moyens nécessaires; ils sont aujourd'hui 5'000 militaires, ni plus ni moins, à pouvoir être engagés au pied levé; l'effectif peut être augmenté en cas de besoin, jusqu'à plus de 120'000 si nécessaire. 100'000 c'est le nombre de militaires récemment engagés au Japon. L'alternative à la milice, c'est l'armée professionnelle qui présente le désavantage rédhibitoire pour un petit pays neutre qu'elle est trop grande lorsque l'on en n'a pas besoin et trop petite en cas d'engagement; c'est la raison pour laquelle les pays comparables aux nôtres disposant d'une armée professionnelle ont dû faire le double choix d'engager leur armée sur des théâtres étrangers par temps calme chez eux et d'appartenir à part entière à des alliances militaires dont elles dépendent totalement par mauvais temps.

Par ailleurs, seul le système de milice permet un réel contrôle démocratique sur l'armée et une réelle implication du citoyen et de son économie dans son destin sécuritaire; lorsque l'on est conscient que c'est aussi de cette sécurité que le pays tire la stabilité qui fait le succès qu'on lui reconnaît, on mesure que cette implication est une garantie de bien-être et qu'elle parle largement pour la défense du système de milice.

Mais la milice, qui vit de l'engagement de la collectivité dans son ensemble, est malade. Lorsque l'on sait que seuls 16% des jeunes de 20 ans remplissent une obligation de servir dans l'armée, on est en droit de se poser la question du respect du principe constitutionnel clé de l'égalité de traitement. Et le constat ne change pas lorsque l'on étend l'analyse à l'ensemble du service à la collectivité (PC, service civil etc....) puisque ce sont alors à peine 32% des jeunes de 20 ans qui sont engagés, part encore bien éloignée du pourcentage d'hommes raisonnablement valides que compte la population. Oui, le système de milice est le seul possible, mais il est malade encore du phénomène lancinant des reports de service; 40% des militaires ont plus de 2 cours de répétition en retard.

Malade enfin d'un véritable poison qui coule dans ses veines: la difficulté à recruter des cadres. A ce jour, ce sont plus de 300 chefs de section et pas moins de la moitié des officiers d'état-major général qui manquent à l'appel. Pour expliquer cela, il faut rester lucide: ce déficit reflète certes une certaine évolution sociale conduisant à éviter l'engagement citoyen, mais il est surtout pragmatiquement lié à la flagrante inégalité de traitement introduite avec l'armée 95 puis l'armée XXI entre la troupe qui peut être libérée de ses obligations la vingtaine à peine passée (service long) et ses cadres engagés jusqu'à plus de trente, voire à plus de quarante ou cinquante ans suivant les grades et les fonctions.

Les conditions-cadres nécessaires à la vie de notre système de milice doivent être assurées; nous ne pouvons attendre. L'engagement citoyen fait sens; il est indissociable de la vie communautaire; il doit être soutenu et, le cas échéant, garanti, dans le rang comme dans l'encadrement.

2. Le consensus politique

Il s'agit d'un terrain glissant, qui ne peut être contourné. Malheureusement, la situation se révèle pour le moins délicate

en particulier dans la dimension politico-stratégique qui confine bientôt au désordre absolu. Si Clémenceau disait « la guerre est une chose bien trop sérieuse pour la laisser aux militaires », on pourrait malheureusement craindre aujourd'hui que « l'armée de milice soit une chose bien trop sérieuse pour laisser son destin exclusivement aux mains des politiques! » Pourtant tous doivent s'impliquer en tant qu'acteurs clefs. On a atteint un stade jamais connu à ce jour ... comme le montre la dernière prise de position du Parti socialiste qui laisse perplexe tant elle constitue un non-sens de la part d'un parti qui a pourtant beaucoup fait pour l'équilibre social du pays. Le Parti socialiste a réussi le tour de force de clarifier sa position et d'annoncer tout de go son programme pour la politique de sécurité. Supprimer l'armée: étrange, oui pour le moins étrange de la part d'un parti qui se veut gouvernemental ... et qui entend donc assumer les plus hautes responsabilités y compris celle de l'usage de la force.

Il appert donc que notre pays est dans l'incapacité de trouver un dénominateur commun en matière de stratégie sécuritaire et que depuis 20 ans on tourne en rond en donnant le vertige à la milice ... est-ce là une volonté délibérée?

Notre armée, comme notre politique de sécurité et comme notre pays vit des heures passionnantes, des heures de remise en question, mais aussi des heures critiques ... la survie de l'armée est en jeu ... Ni plus, ni moins!, ainsi que le relève courageusement le Chef de l'armée lorsqu'il avertit que l'armée n'est plus une solution honnête car elle souffre de pénurie chronique de moyens financiers» et qu'il ajoute que nous nous trouvons devant le plus grand défi connu par notre armée depuis 50 ans mais, comble d'ironie, pas en raison d'un engagement...mais pour des questions financières. Il faut maintenant que le contrat opérationnel soit donné par le Parlement et le Conseil fédéral; il faut que des choix soient faits, il faut que nous revisions notre manière de coopérer, il faut que nous privilégions la spécialisation! La sécurité a un prix, alors assumons-le de manière cohérente et intelligente.

Sachant que le profil de prestations ne pourra être réalisé avec le budget actuel, alors ayons le courage et l'honnêteté, pour nos enfants, de mettre les moyens nécessaires à disposition. Ou alors prenons nos responsabilités et ayons le courage de supprimer ou de réduire les prestations sans perdre de vue que c'est aussi de la survie du système de milice qu'il est question. Mais il serait inacceptable de démarrer dans le nouveau modèle sachant au départ qu'il n'est pas applicable, faute de ressources. Depuis plus de 160 ans, la Suisse n'a pas connu de guerre sur son territoire. C'est un privilège mais également le mérite de tous ceux qui ont servi sous quelque forme que ce soit. Ayons le courage de continuer. On dit que l'armée de milice est le reflet de l'âme de la société ... alors sachons nous préoccuper de notre âme et mettons tout en œuvre pour veiller à la prospérité de ce pays, à sa cohésion, à son équilibre social. L'enjeu est essentiel au sens premier du terme.

Avec le rapport sur l'armée, nous nous trouvons « sur le chemin d'une solution honnête ». Sur le chemin, parce que le rapport définit des prestations qui ne sont pas encore en harmonie avec les ressources. Il reste donc maintenant à être définitivement honnête et à soumettre aux responsables politiques les choix à faire. Il est impératif pour le fonctionnement de l'armée et pour la sécurité de ce pays de parvenir à établir un équilibre entre les tâches, les prestations et les ressources ... comme il est impératif de ne pas limiter la réflexion à la dimension financière mais de se souvenir du prix de notre liberté